



YORKSHIRE TERRIER CLUB

331 rue Chopin
01000 SAINT DENIS LES BOURG



REGIONALE D'ELEVAGE

avec attribution du titre
CHAMPION CLUB ADULTE et CHAMPION CLUB JEUNE

LE MANS

Parc des Expositions (face au circuit des 24 Heures)

Samedi 16 Novembre 2019

Le Dimanche 17 Novembre 2019 dans le cadre du CACS
Spéciale de race jugée par Madame Sylvie Mignon

Jury pressenti

Monsieur Jean Jacques DUPAS

Programme

8h30 Ouverture des portes - Entrée des chiens et Contrôle vétérinaire.
9h30 Début des jugements.

Les TAN se dérouleront au cours de la matinée.

CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS:

Le 3 Novembre 2019 (date de réception) par internet

Le 1^{er} Novembre 2019 (date de réception) par courrier

Engagements Conseillés par Internet : <https://cedia.fr> - paiement sécurisé

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur le site <http://yorkshireterrier-club.com>

Si vous vous êtes inscrit par internet vous ne recevrez pas de carte d'exposant par courrier.

Vous pourrez accéder à votre E-carte une semaine avant l'exposition

Pour ce faire vous recevrez un mail de cédia



ROYAL CANIN

YORKSHIRE TERRIER CLUB

EXTRAIT REGLEMENT REGIONALE D'ELEVAGE

1. La Régionale d'Elevage du Yorkshire Terrier Club est ouverte à tous les propriétaires de Yorkshire. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils pourront soit :

- a) posséder un Certificat de Naissance ou un Pedigree délivré par la Société Centrale Canine (L.O.F.)
 - b) être inscrits à un livre des origines étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.)
 - c) être tatoués et inscrits au fichier central de la S.C.C, s'ils sont présentés à l'examen de confirmation à titre initial
2. Le but de cette Régionale d'Elevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.
 3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après et seront jugés dans cet ordre là:

BABY :	de 4 à moins de 6 mois
PUPPY :	de 6 à moins de 9 mois
JEUNE :	de 9 à moins de 18 mois
INTERMEDIAIRE :	de 15 à moins de 24 mois
OUVERTE :	à partir de 15 mois
CHAMPION :	à partir de 15 mois Uniquement pour les chiens Titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I
VETERAN :	à partir de 8 ans

Pour la classe Champion, joindre une copie des titres de champion.

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

Dans les classes BABY, PUPPY:

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur

Les 4 premiers chiens sont classés.

Dans les classes JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, VETERAN et CHAMPION :

Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant - Disqualifié - Ne peut être jugé.

Les **4 meilleurs** sujets ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT sont classés.

TITRES CHAMPIONS CLUB :

Extrait règlement (voir règlement complet sur le site du YTC).

TITRE CHAMPION CLUB ADULTE (pour les chiens ayant obtenu l'excellent).

Le titre de champion Club sera décerné au meilleur adulte de chaque sexe entre les gagnants de la classe Intermédiaire et Ouverte.

Le 2ème meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre le deuxième de la classe qui a obtenu le titre de meilleur adulte et le gagnant de l'autre classe: il obtient 50 points.

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

TITRE CHAMPION CLUB JEUNE:

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le titre de Champion Club Jeune sera décerné au chien classé premier excellent de chaque sexe.

Ce titre purement honorifique n'est pas mentionné dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC.

Il n'est pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois.

Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Elevage.

Il existe également d'autres classes non individuelles :

CHIENS NE CONCOURANT PAS : pour les chiens âgés de quatre mois minimum. Le carnet de santé doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

REFUS ou EXCLUSIONS :

- 1) Des engagements: le YTC se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'IL croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire,
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces deux cas ne seront pas remboursés.

- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé

Il est procédé à l'examen de confirmation pour les chiens engagés par ailleurs à cette exposition. L'âge minimum exigé pour les Yorkshire est de 12 mois.

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Nationale d'Elevage.

Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition et présenter leur carnet de vaccination et carte de tatouage ainsi que leur certificat de naissance ou pedigree.

Il est demandé aux exposants que les chiens soient vaccinés et à jour des vaccinations suivantes :

Rage (pour les chiens venant de l'étranger), maladie de Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, Toux de chenil.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible.

Le Yorkshire Terrier Club organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

YORKSHIRE TERRIER CLUB

REGIONALE ELEVAGE - SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019- LE MANS

DEMANDE DE PARTICIPATION

Une feuille par chien - écrire en majuscules (photocopie acceptée)
à expédier à CÉDIA - RE Yorkshire 72 – 67 av. du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
 Par courrier jusqu'au 1^{er} Novembre 2019 (avec le règlement à l'ordre du YTC).
 En ligne sur <https://cedia.fr> jusqu'au 3 Novembre 2019 (paiement CB sécurisé)
Le montant est majoré de 1€ par engagement pour frais bancaires et postaux.

Race : **YORKSHIRE TERRIER**

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Chien: _____

N° Livre origines: _____ N° identification: _____ né(e) le: _____

Engagé en classe individuelle : (cocher la classe retenue)

BABY - PUPPY - JEUNE - INTERMEDIAIRE - OUVERTE - CHAMPION - VETERAN -

Autre Classe : NE CONCOURANT PAS

Nom du père: _____

Nom de la mère: _____

Nom du producteur: _____

Nom du propriétaire: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ VILLE: _____ Pays: _____ Téléphone: _____

Adresse mail: _____

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION				
		Adhérent 2020	Non adhérent	Sommes adressées
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} chien catalogue compris	34 €	44 €	
<input type="checkbox"/>	2 ^{ème} chien	29 €	39 €	
<input type="checkbox"/>	3 ^{ème} chien et suivant	24 €	34 €	
<input type="checkbox"/>	Baby (de 4 à 6 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Puppy (de 6 à 9 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Vétéran (à partir de 8 ans)	Gratuit	12 €	
<input type="checkbox"/>	Test Aptitude Naturelle	15 €	30 €	
<input type="checkbox"/>	Confirmation seule	10 €	35 €	
<input type="checkbox"/>	Chien ne concourant pas <i>(doit accompagner un chien inscrit)</i>	Gratuit	20 €	
<input type="checkbox"/>	Adhésion ou renouvellement Année 2020 obligatoire			
TOTAL:				
Chèque libellé à l'ordre du YTC				

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT
A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT**

- **La photocopie de votre carte d'adhérent 2020**
- La photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger
- La photocopie du titre pour l'engagement en Classe Champion
- Le règlement par chèque à l'ordre du YTC pour les engagements papiers
- Les engagements non accompagnés de leur règlement ne seront pas pris en considération.

Il ne sera procédé à aucun remboursement

TRÈS IMPORTANT
Si vous vous êtes inscrit par internet vous ne recevrez pas de carte d'exposant par courrier.
Vous pourrez accéder à votre E-carte une semaine avant l'exposition

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. »

Date : _____ Signature :

FORMULAIRE D'ADHESION ET/OU RENOUELEMENT ANNEE 2020

MEMBRE PARTICULIER:

MEMBRE ELEVEUR :

MEMBRE	ADHERENT SIMPLE	ADHERENT COUPLE
▪ Adhérent:	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 45 €
▪ Adhérent résidant à l'Étranger:	<input type="checkbox"/> 45 €	<input type="checkbox"/> 55 €
▪ Bienfaiteur à partir de:	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 65 €
▪ Bienfaiteur résidant à l'Étranger à partir de:	<input type="checkbox"/> 65 €	<input type="checkbox"/> 75 €

REGLEMENT DES REGIONALES D'ELEVAGE DU YORKSHIRE TERRIER CLUB

Il n'y a pas d'attribution de CACS.

Des TAN seront dispensés au cours de la Régionale d'Elevage.

Les Régionales d'Elevage sont l'outil essentiel de la politique de sélection conduite par le Club. La grille de sélection a été revue à cet effet.

QUALIFICATION D'UN CHAMPION CLUB ADULTE ET CHAMPION CLUB JEUNE
TITRE HONORIFIQUE OBTENU EN PARTICIPANT AUX REGIONALES D'ELEVAGE

Le titre de CHAMPION CLUB ADULTE et de CHAMPION CLUB JEUNE sera décerné aux Yorkshires ayant obtenu les points nécessaires suivant la grille suivante:

- CHAMPION CLUB ADULTE ET CHAMPION CLUB JEUNE: 100 points plus le TAN.
- Ces titres ne concernent que des chiens classés "excellent" à la Régionale d'Elevage.
- Le propriétaire du chien doit être adhérent au Club et à jour de cotisation.
- Le chien doit avoir réussi son TAN.

CHAMPION CLUB ADULTE:

Le meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre les gagnants de la classe intermédiaire et ouverte. Il obtient 100 points.

Le 2^{ème} meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre le deuxième de la classe qui a obtenu le titre de meilleur adulte et le gagnant de l'autre classe: il obtient 50 points.

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

CHAMPION CLUB JEUNE:

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le chien classé premier excellent de chaque sexe obtient 100 points et est Champion Club Jeune.

Ce titre purement honorifique n'est pas mentionné dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC.

Il n'est pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois.

Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Elevage.

Le diplôme sera remis à la demande du propriétaire sur justificatifs des pièces suivantes:

- Copie du slip de jugement,
- Copie du TAN,
- Etre à jour de cotisation.

La citation du titre ne pourra se faire qu'après réception d'un courrier du Club confirmant l'enregistrement de ce titre qui portera son intitulé et année d'enregistrement.

Une liste des Champions Club sera publiée dans la revue et mise à jour régulièrement sur le site du club.



ROYAL CANIN